



MAIRIE DE PORT-DES-BARQUES

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

### QU'EST-CE QUE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Pour qu'un risque soit majeur, il faut que l'aléa soit fort et, surtout, que la vulnérabilité soit grande. Cela implique la présence de nombreux enjeux humains, un coût important dû aux conséquences matérielles du désastre et, enfin, un impact important et irréversible sur l'environnement.

### QU'EST-CE QUE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone. Les flots peuvent avoir des hauteurs et des vitesses très variables.

En cas d'inondation majeure, même les quartiers non inondés peuvent connaître des perturbations telles que des coupures d'électricité, un mauvais fonctionnement de l'ensemble des réseaux électriques et téléphoniques, des rues et routes coupées...

### QU'EST-CE QUE QU'UN SEISME ?

Un séisme est un tremblement soudain, plus ou moins brutal d'une partie de l'écorce terrestre. Il est le résultat de la libération d'énergie considérable accumulée par les déplacements et les frictions des différentes plaques lithosphériques.

### COMMENT PREVENIR LE RISQUE INONDATION ?

#### Les mesures prises dans le département par l'Etat

- Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) est prescrit : il régit l'utilisation des sols en fonction de la hauteur d'eau atteinte lors des précédentes inondations.
- En cas de danger, le préfet prévient le maire ou son remplaçant qui transmet l'alerte à la population et prend des mesures de protection immédiates.

#### Les mesures mises en place par la commune de Port des Barques :

- Etablissement du schéma directeur des eaux pluviales par l'UNIMA
- Travaux programmés sur le réseau d'eaux pluviales
- Surveillance des digues
- Remise en état du chenal du Maréchat et de l'écluse pour la vidange des eaux
- Entretien des fossés existants
- Bassins d'orages

### CONSIGNES EN CAS D'INONDATION

#### AVANT :

- Prévoir les gestes essentiels :
  - faire une réserve d'eau potable
  - rassembler papiers, argent, médicaments, appareil photo (en vue d'une éventuelle évacuation)
- Monter ou surélever les meubles
- Fermer portes, fenêtres, aérations
- Disposer d'un poste de radio à piles, de bougies et de lampes de poches
- Couper l'arrivée d'électricité et de gaz
- Mettre en place des obturations étanches sur les ouvertures situées en partie basse : murets de briques, sacs de sable, batardeaux, bombes de mousse expansive,...
- Mettre à l'abri les véhicules
- Mettre les animaux à l'abri
- Mettre les produits toxiques au sec
- Evacuer en rejoignant les points hauts quand vous en recevrez l'ordre et informer la mairie de votre départ



### PENDANT :

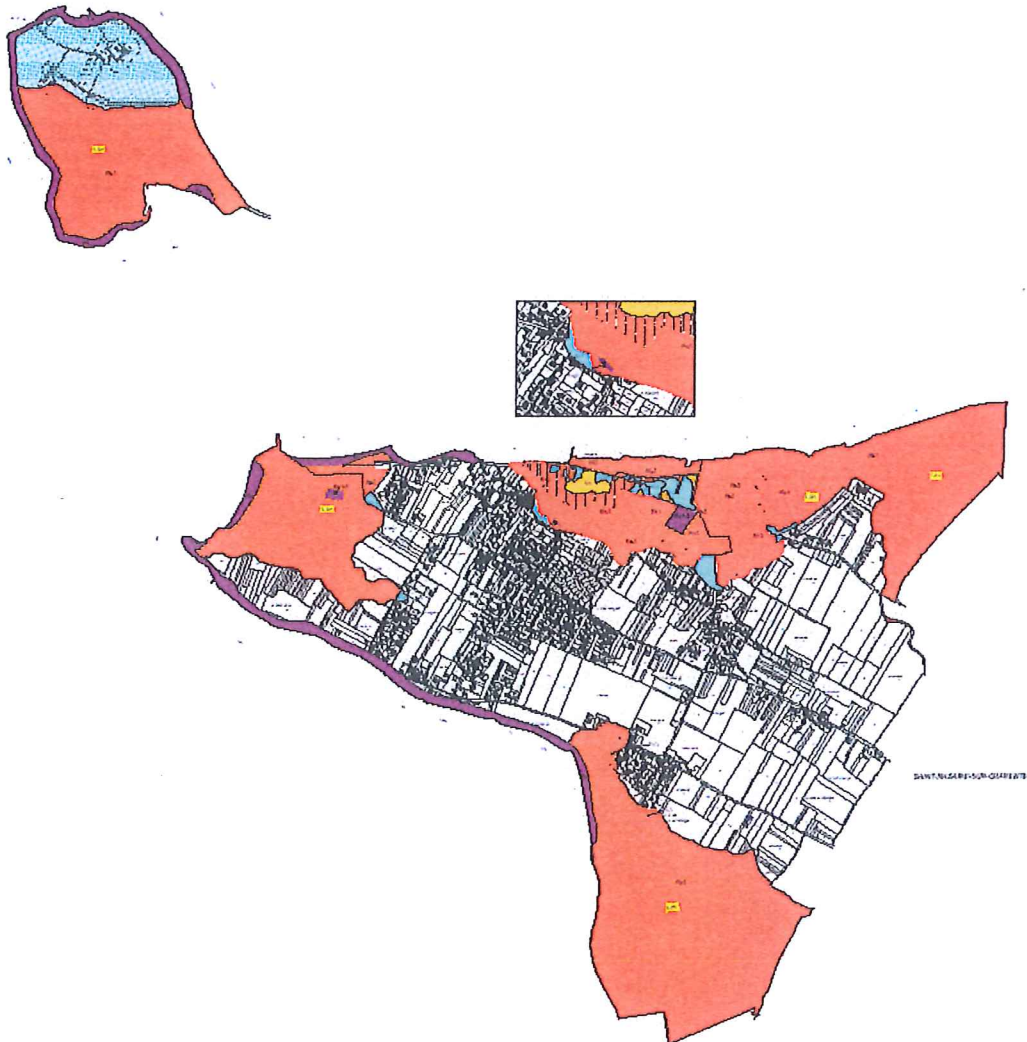
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux
- Ecouter la radio et attendre les consignes des autorités
- Ne pas consommer l'eau du robinet
- Monter dans les étages



### APRES :

- Aérer et désinfecter les pièces
- Vérifier l'eau, le gaz et l'électricité avant remise en service
- Chauffer dès que possible
- Ne pas s'engager à pied ou en voiture sur une aire encore inondée
- Faire l'inventaire des dommages
- Faire des photos du sinistre pour l'assurance

Les zones inondables à Port des Barques : (voir les détails en mairie, dans le hall)



## CONSIGNES EN CAS DE SEISME DÈS LA PREMIÈRE SECOURSSE :

- **Baissez-vous, protégez vous la tête et surtout restez où vous êtes**

*Si vous êtes à l'intérieur :*

Placez vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides

Dirigez vous calmement vers les sorties

Eloignez vous des étagères contenant des objets

N'essayer pas de partir avant l'arrêt des secousses

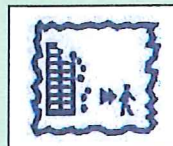
*Si vous êtes à l'extérieur*

Eloignez vous le plus possible des bâtiments

Accroupissez vous et protégez vous la tête

*Si vous êtes en voiture*

Arrêtez vous et conservez votre ceinture attachée



## APRÈS LA PREMIÈRE SECOURSSE:

*En cas de séisme de faible intensité :*

Rentrez chez vous avec précaution

Aérez bien votre habitation

Vérifier l'eau, le gaz et l'électricité avant remise en service

S'éloigner de la zone côtière (risque de raz de marée)

Attention aux répliques qui peuvent survenir plus ou moins tard

Ouvrir les placards avec précaution

- Demander un avis technique sur l'état du bâtiment
- Faire l'inventaire des dommages
- Faire des photos du sinistre pour l'assurance

*En cas de séisme important :*

Evacuez le bâtiment dès les premières secousses

Eloignez-vous rapidement du bâtiment

Pensez à emmener les objets de première nécessité

Coupez les réseaux si vous en avez la possibilité

Surveillez vos animaux de compagnie

Ne rentrer pas chez vous sans l'autorisation des autorités



## QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

DE BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS



⇒ Respecter les consignes

⇒ Ne téléphonez pas, libérer les lignes pour les secours

⇒ Ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle

Se regrouper dès que possible à la salle des fêtes ou l'école selon l'affichage

En cas d'évènement, les élus et le personnel communal, sont chargés de prendre, en coordination avec les services de l'Etat et les centres de secours (SDIS), les mesures nécessaires. Par une bonne connaissance et le respect des consignes chacun participera à sa sécurité et à celle des autres.

Les numéros utiles en cas d'urgence :

Mairie de Port des Barques : 05 46 84 80 01

Sapeurs-Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

EDF : 08 10 43 73 87

Site internet : [www.ville-portdesbarques.fr](http://www.ville-portdesbarques.fr)

## LE CODE NATIONAL D'ALERTE

C'est un signal émis par une sirène (*lorsqu'elle sera installée*):

- LE SIGNAL D'ALERTE

**Voici ce que l'on entend** : un son modulé émis trois fois durant une minute. Il signifie "Confinez vous et écoutez la radio".



15 secondes



15 secondes



1 minute

1 minute

1 minute

- LE SIGNAL DE FIN D'ALERTE

Voici ce que l'on entend : un son continu de 30 secondes. Il signifie "vous pouvez maintenant sortir".



30 secondes continues

Pour bien connaître le signal, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert :  
0800.50.7305 (appel gratuit)

**- MES NOTES PERSONNELLES -**